

Henner dévoile **Henner TNS +**, une nouvelle offre qui va bien au-delà d'une simple protection sociale

*Expert en protection sociale, Henner dévoile aujourd'hui Henner TNS + une nouvelle offre dédiée aux travailleurs non-salariés (TNS) et à leur famille, mais également adaptée à leur nouveau régime¹. Bien plus qu'une protection sociale complémentaire, Henner **TNS + regroupe une couverture santé adaptée, incluant des services et des garanties inédits (notamment une conciergerie médicale innovante) et une couverture prévoyance pour protéger les TNS des aléas de la vie** (cf. détails ci-dessous)*

Henner TNS + donne aussi accès à une équipe de gestion premium dédiée et à des services digitaux pour la gestion du contrat et des démarches.

Les travailleurs non-salariés sont de plus en plus nombreux en France et leurs statuts sont très divers : artisans ou commerçants, gérants non-salariés, professions libérales, associés de sociétés et associés uniques d'EURL, personnes affiliées au régime obligatoire maladie et vieillesse des TNS (non agricoles), etc. **Mais le point commun de tous les TNS est que la bonne marche de l'entreprise dépend de leur santé.**

Depuis 1994, les TNS peuvent améliorer le niveau de couverture de leur protection sociale en réduisant son coût, grâce à la déduction fiscale de la « Loi Madelin ». Celle-ci prévoit que les cotisations versées au titre des contrats santé, prévoyance, retraite, et perte d'emploi soient déductibles du bénéfice imposable ou de l'impôt sur le revenu, selon le statut et dans la limite du disponible fiscal. **Henner TNS + est éligible à la Loi Madelin et permet donc à l'assuré de déduire ses cotisations du bénéfice imposable ou de l'impôt sur le revenu.**

Henner TNS + Santé :

Cette offre couvre les frais de santé des TNS et de leur famille avec des formules exclusives *responsables* et une option *non responsable*, valables pour tous les soins, mêmes ceux pratiqués par des professionnels non conventionnés DPTM.

Proposées à tous les TNS de 18 à 67 ans, cette nouvelle offre inclut le service innovant de conciergerie médicale Concilio (accessible 24h/24), une garantie obsèques, une assistance vie quotidienne et le réseau de soins Carte Blanche.

Henner TNS + Prévoyance :

¹ La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 a instauré le 1er juillet, un régime d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail pour les professions libérales, aussi appelés les Travailleurs Non-Salariés (TNS).

Henner TNS + comprend une solution prévoyance modulable et forfaitaire, avec une garantie décès obligatoire et 9 options possibles, pour protéger les revenus des TNS et le niveau de vie de leur famille. Les TNS peuvent se protéger en cas d'incapacité, d'invalidité ou de décès en souscrivant une option (sélection médicale simplifiée). Dans ce cas, une indemnisation forfaitaire sans contrôle des revenus est versée dans la limite de 1,5 du PASS quels que soient la profession et le statut, en plus des indemnités journalières versées par le régime obligatoire.

Une solution de protection sociale complémentaire totalement adaptée à la Réforme du Régime Obligatoire des Professions Libérales.

« Henner TNS + est une solution de protection sociale complémentaire, totalement adaptée à la Réforme du Régime Obligatoire des Professions Libérales. Henner a de nombreux atouts à proposer aux TNS : une équipe de gestion premium qui leur est dédiée, et des solutions 100 % digitales pour le confort des assurés », explique Fanny Ridet, Directrice générale déléguée de la stratégie et du marketing

CONTACT PRESSE

Alissa Joly
06 61 00 92 31

Luca Pozzo
06 62 73 54 50

À PROPOS DU GROUPE HENNER

Le Groupe Henner, présent en France et à l'international, développe des solutions innovantes en assurances de personnes au bénéfice de 2,1 millions d'assurés. Groupe indépendant, il est leader en France sur le marché de l'assurance santé collective et compte 1 600 collaborateurs à Paris et en régions, en Europe, Asie, Afrique et Amérique du nord. Présent sur tous les segments de l'assurance de personnes (santé, prévoyance, garanties obsèques, retraite et épargne salariale, actionnariat salarié, mobilité internationale, services et réseaux médicaux) le Groupe Henner accompagne 15 000 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et grands groupes) dans la conception et la gestion de leurs programmes de protection sociale, en France mais aussi à l'international. La diversité sectorielle de ses clients confère au Groupe Henner un point de vue inédit pour comprendre et anticiper les évolutions du marché et ainsi proposer des solutions adaptées aux besoins exprimés. Pour permettre un accès aux soins à ses clients où qu'ils se trouvent, le Groupe a bâti le plus important réseau mondial, en propre, de partenaires de santé (1,6M professionnels dans 196 pays). Il propose également un panel de services visant à développer au sein des entreprises des actions de prévention et de qualité de vie au travail. www.henner.com